

**Liste des délibérations adoptés lors de la séance du  
Conseil Municipal de la commune de Rang-du-Fliers, le 9 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 9 Juin 2023 à 19h00, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Claude COIN, Maire, en suite de convocation en date du 2 Juin 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

1. Désignation du collège des électeurs pour les élections sénatoriales de septembre 2023 - unanimité
2. Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2023 de la commune - Unanimité
3. Dépenses imputables aux comptes 6232, 6234 et 6238 - Unanimité
4. Contractualisation d'un emprunt de 2.500.000 € pour les travaux de transfert de la mairie à la Maison Garry, auprès de l'Agence France Locale - Unanimité
5. Avis du conseil municipal pour la vente du logement social situé 319 avenue Jean Moulin, appartenant à Pas-de-Calais Habitat - Unanimité
6. Enquête publique pour rétrocession de voiries au domaine public : autorisation de nommer un enquêteur - Unanimité
7. Vente des parcelles AK 205- AK 250 - AK 260 - AK 282 - AK 318 -AK 259 - AK 317 pie pour 1788 m<sup>2</sup> - AK 321 à la société TISSERIN pour la somme de 620.000 € - Unanimité
8. Demande de subvention exceptionnelle dans le cadre des travaux de l'église d'Airon Notre Dame – 17 Pour, 7 contre et 1 abstention
9. Tableau des effectifs du personnel titulaire et stagiaire au 1<sup>er</sup> juillet 2023 - Unanimité